



La Compagnie des Alpes et POMA signent un contrat de 38 millions d'euros pour la commande de 5 appareils de remontées mécaniques

La Compagnie des Alpes, leader mondial des domaines skiables, a signé une commande d'un montant de 38 millions d'euros avec le constructeur de transport par câbles POMA, pour 5 appareils de remontées mécaniques destinés aux stations de ski françaises de Val d'Isère, Tignes, Méribel, La Plagne et Serre Chevalier. La Compagnie des Alpes poursuit activement sa politique volontariste d'investissement avec la construction de cinq nouvelles remontées mécaniques de dernière génération, qui sont des équipements structurants sur les domaines skiables concernés. Les chantiers commenceront dès cet été, pour une ouverture prévue dès décembre 2018.

■ Des remontées mécaniques Made In France

Les cinq remontées mécaniques seront produites et assemblées en France, en région Auvergne - Rhône-Alpes. Les cabines seront fabriquées en Isère chez Sigma, filiale du groupe POMA. La production des systèmes de transport par câbles s'effectuera dans le tout nouveau site industriel POMA de 70 000 m² à Gilly en Savoie, dans lequel POMA a investi 20 millions d'euros en 2016 pour développer et renforcer son outil industriel.

■ Des remontées mécaniques de dernière génération et deux premières en France

« La Compagnie des Alpes donne l'opportunité à POMA de réaliser des appareils de grande qualité avec un positionnement Premium, tant en terme de technologie que de disponibilité et de confort pour les utilisateurs. Deux des sites bénéficieront d'avant-premières pour le marché français, avec la nouvelle cabine 10 places Symphony à Val d'Isère et le siège Premium chauffant à coque à Méribel. A la Plagne et à Serre Chevalier, ce seront des télésièges haut débit avec des motorisations à faible empreinte écologique et silencieuses, tandis que Tignes sera équipée avec une télécabine Sans Agent d'Exploitation en gare aval. Ces cinq appareils et leurs innovations sont des vitrines de notre savoir-faire commun qui seront déterminants dans les futures visites de nos clients français mais aussi internationaux » a déclaré Jean Souchal, Président du Directoire POMA.

■ Un investissement de 38 M€ en France et une forte collaboration à l'international

« Nous investissons en France dans nos domaines skiables pour renforcer leur attractivité et répondre aux attentes des clients. Pour les réalisations 2018, nous avons choisi le constructeur français POMA pour son savoir-faire et ses technologies, et avec qui nous développons des partenariats forts à l'international. L'alliance de l'expertise et de l'expérience de la Compagnie des Alpes et de POMA sont des atouts majeurs pour valoriser l'excellence française à l'international. C'est le cas dans le Caucase (Géorgie et Russie) mais aussi en Chine dans la perspective des Jeux Olympiques de 2022, où nos deux groupes collaborent sur plusieurs sites en développement » a commenté David Ponson, Directeur des Opérations Domaines Skiables de la CDA.

■ A Val d'Isère, l'actuelle télécabine POMA de la Daille, datant de 1966, qui survole la OK (Oreiller Killy), piste mythique de la Coupe du Monde de ski alpin du Critérium de la Première neige, sera remplacée par une nouvelle télécabine performante avec un débit de 2 800 pers/heure. Elle sera la première en France à être équipée de 50 cabines Premium Symphony 10 places et d'une cabine VIP. Ces cabines de nouvelle génération ont été dessinées par le designer Italien Pininfarina. Très lumineuses, elles allient espace et confort avec leurs sièges chauffants.



■ **A Tignes**, une nouvelle télécabine reliera le village des Brévières au site des Boisses. Elle s'inscrit dans le plan de refonte complète du front de neige et remplacera 3 appareils qui seront démontés. Grâce à sa configuration ESA (Exploitation Sans Agent), cette nouvelle télécabine automatique fonctionnera sans personnel d'exploitation en gare aval de 17 h à minuit. Cet équipement s'inscrit dans le plan de modernisation et d'optimisation du départ skieur sur le site des Brévières.

■ **A Méribel**, un nouveau télésiège débrayable à haut débit de 3 600 pers/heure remplacera l'actuel télésiège débrayable 6 places POMA du Plan de L'Homme, sur le front de neige du départ station. Il permettra un embarquement skis aux pieds, pour desservir la piste de coupe du monde. Il sera équipé, pour la première fois en France, de 104 sièges coque Premium, avec sièges chauffants à appui-tête et d'une coque translucide rabattable pour se protéger par tous les temps. La gare aval bénéficiera d'un embarquement haut débit transversal à 45°, permettant ainsi de libérer de façon très importante le front de neige pour donner de l'espace aux skieurs, faciliter le passage aux caisses des remontées mécaniques et le départ des écoles de ski.

■ **A la Plagne**, un nouveau télésiège débrayable 6 places à haut débit remplacera le télésiège fixe 4 places POMA des Inversens qui date de 1987. Il pourra transporter 3 600 personnes par heure à 5,5 m/s. La gare aval bénéficiera d'un embarquement haut débit transversal à 90°. Ce nouveau télésiège disposera d'une motorisation propre et silencieuse grâce à la technologie Direct Drive (entraînement Direct), une innovation majeure qui réduit de 5 % la consommation d'énergie et de 15 décibels les émissions acoustiques. La gare aval sera intégrée dans un bâtiment qui protégera la gare de départ du télésiège des éventuelles coulées de neige.

■ **A Serre Chevalier**, le télésiège débrayable 6 places à motorisation Direct Drive de Côte Chevalier remplacera l'actuel télésiège fixe. Il reliera skis aux pieds, 2 secteurs majeurs du domaine skiable. Grâce à ses 106 sièges 6 places et son débit de 3 000 personnes/heure, il permettra le démontage du télésiège fixe et du téléski qui assurent la jonction actuellement. Pour les clients, ce sera un vrai plus en terme d'accessibilité, de fluidité et de sécurité.

A propos de la Compagnie des Alpes : depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. A la tête de 11 Domaines skiables parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2 Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 13 Destinations de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l'entreprise connaît un essor continu en Europe (France, Pays-Bas, Belgique...) et plus récemment à l'international (Grévin Montréal en 2013, Grévin Prague en 2014, Grévin Séoul en 2015, Chaplin's World by Grévin en avril 2016 et contrats d'assistance ingénierie et management (Russie, Maroc, Japon). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiables dont Chamonix.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2017, elle a accueilli près de 23 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 762,2 M€.

Avec près de 5 000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

www.compagniedesalpes.com

■ Contact Compagnie des Alpes : Sandra PICARD - +33 1 46 84 88 53 - sandra.picard@compagniedesalpes.fr

A propos de POMA : avec plus de 8 000 installations construites dans le monde depuis 80 ans, le Groupe français POMA est un acteur majeur des solutions de transport par câble. Partout dans le monde, POMA innove, apporte son savoir-faire et sa maîtrise du transport par câble dans les domaines des transports urbains, de la neige, du tourisme et de l'entertainment, des sciences et de l'industrie. Le chiffre d'affaires de POMA s'élève à 343 millions d'euros.

POMA emploie 1 026 personnes dont 661 en France sur ses différents sites industriels.

www.poma.net

■ Contact POMA : Alexandre Bérard - +33 6 08 61 36 97 - alex@alternativemedia.fr